

11 - Délégation de Service Public - Distribution de Gaz - Rapport sur l'exercice 2010

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur :

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public
2. Analyse de la qualité du service
3. Les comptes de la délégation
4. Les conditions d'exécution du service public

1. Les principales caractéristiques du contrat

Objet de la délégation de service public	La construction, l'exploitation et le développement du réseau de gaz naturel sur le territoire de la commune de Besançon.
Date de signature de la convention	1 ^{er} octobre 1996
Durée de la convention	20 ans
Dénomination sociale du délégataire	GrDF Filiale de GDF-SUEZ

2. Analyse de la qualité du service

Le contrôle de la concession est assuré par la Direction de la Maîtrise de l'Energie de la Ville, assistée par le Cabinet Solving.

2.1 La distribution

Fin 2010, le réseau de gaz de la concession s'élève à 348,3 km. La composition du réseau reste stable, essentiellement en polyéthylène (57,1 %) et en acier (37,5 %). Il n'y a plus de fonte grise.

Le réseau compte 11 260 branchements individuels et collectifs.

La moyenne pondérée de l'âge des réseaux est estimée à 24,74 ans en 2010 contre 22,9 ans en 2009. Le vieillissement du réseau est dû en partie à la faiblesse des renouvellements des réseaux. Cette faiblesse s'explique par la fin du programme de remplacement des conduites montantes et conduites d'immeuble. De plus, des chantiers importants ont été engagés en 2010 mais les investissements ne seront comptabilisés qu'en 2011.

GrDF met en place un programme de surveillance du réseau qui est fonction du niveau de pression du réseau avec différentes périodicités.

2.2 Les incidents

Nombre total d'appels : 1 455 appels, en hausse de 23 % par rapport à 2009.

- Pour intervention de sécurité gaz : 594 appels soit une baisse de - 0,5 %
- Pour dépannage : 861 appels soit une hausse de 46,9 %. Cette forte augmentation est liée au travail de recensement effectué sur les ouvrages collectifs, qui génère souvent de petites interventions qui sont alors comptabilisées comme des « appels » et comme des « incidents ».

Nombre total d'incidents : 672 en hausse de 69,3 %.

Cette forte hausse s'explique essentiellement par les interventions lors du recensement sur ouvrages collectifs (cf. § précédent). Cela aboutit à un taux de 19,9 incidents pour 1 000 usagers contre 10,3 en 2009. Les incidents concernant les ouvrages de la concession, au nombre de 619, ont entraîné une interruption de la fourniture du gaz naturel pour 1 167 clients.

La majorité des incidents est liée au matériel et à son usure (65 %) et au facteur humain (32 %). Les incidents significatifs interviennent à l'intérieur des habitations (45), sur les branchements et conduites montantes (569) sur le réseau (10). Ce constat souligne l'importance de l'effort à porter sur les branchements, de la nécessité d'encourager les «diagnostics qualité gaz» et de renforcer le suivi des travaux des tiers.

2.3 Les abonnés

Evolution de la clientèle :

Le nombre de clients est passé de 31 548 en 2009 à 31 113 en 2010 soit une baisse de 1,4 %. Cette baisse, notamment due à la diminution de 4 % du nombre de clients T1 (< 6 000 kWh/an), s'explique principalement par une concurrence forte de l'énergie électrique et le développement des énergies renouvelables.

Evolution des consommations :

La consommation est passée de 932 404 750 kWh en 2009 à 1 071 926 890 kWh en 2010 soit une hausse de 15 %. Cette hausse provient notamment d'une augmentation de 23,4 % des consommations des clients T4 (> 5 000 000 kWh) et de 22,3 % des clients T2 (6 000 à 300 000 kWh/an). Cette hausse s'explique par le contexte climatique, l'utilisation du gaz à ce niveau de tarif étant principalement dédiée au chauffage.

Durant l'année 2010, il a été procédé à 707 interventions du fait d'impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement).

2.4 Garantie des services (évaluée sur le territoire couvert par EDF-GDF Franche-Comté Sud).

Le suivi des indicateurs de qualité pour 2010 donne les résultats suivants :

- Satisfaction globale des particuliers : 94,5 % quasiment identique par rapport à 2009
- Satisfaction globale de la clientèle des professionnels : 94,8 % quasiment identique par rapport à 2009
- Satisfaction globale des collectivités locales : 79,6 %, quasiment identique par rapport à 2009.

Ces résultats sont similaires à ceux des indicateurs nationaux.

2.5 Développement durable

GrDF prend en compte l'environnement dans ses activités quotidiennes, développe une politique de partenariat avec des acteurs nationaux et locaux dans les domaines de la solidarité, de la santé, du sport. GrDF propose un accompagnement sur les projets d'aménagement, comme Les Jardins des Tilleroyes et la Caserne Vauban.

3. Les comptes de la délégation

Les états financiers nationaux sont arrêtés au 31 décembre 2010 et certifiés par un commissaire aux comptes. Ils sont publiés au niveau national par voie de presse écrite ou internet.

Les éléments financiers relatifs à la concession de Besançon ne font pas l'objet d'une comptabilité individualisée. Les données chiffrées transmises portent sur le patrimoine et les éléments significatifs du compte d'exploitation.

3.1 Le patrimoine

Chiffres clés

En K€	31-12-2010	31-12-2009	Variation en %
Patrimoine valeur brute	41 038	40 203	+ 2,1 %
Patrimoine valeur nette	24 963	24 967	- 0,02 %
Valeur de remplacement	98 246	86 621	+ 13,4 %

Le patrimoine est composé de trois grandes familles : les branchements, les canalisations et, pour une moindre valeur, les postes de détente du réseau.

En 2010, GrDF a investi 905 K€ sur le territoire de la concession. Le patrimoine de la concession est amorti à 39,2 % et représente une valeur moyenne d'actif de 1 300 € par usager.

3.2 Les éléments significatifs du compte d'exploitation

Principales données chiffrées

En K€	2010	2009	Variation	Var. en %
Recettes	9 974,3	8 790,4	1 183,9	+ 13,5 %
Charges d'exploitations	3 544,7	3 584,8	40,1	- 1,1 %
Amortissements et provisions	1 739,3	2 012,9	- 273,6	- 13,6 %

Les recettes 2010, d'un total de 9 974 K€, se répartissent en recettes d'acheminement du gaz pour 9 260 K€ (93 %) et recettes autres (raccordements, prestations facturés à l'acte...) pour 714 K€ soit 7 %.

Les recettes d'acheminement connaissent une hausse de 11,2 % par rapport à 2009, qui s'explique par l'augmentation de la consommation des clients de tous tarifs.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 544,7 K€. Elles sont essentiellement constituées de main d'œuvre (1 691 K€), achats externes (1 641 K€), impôts taxes (160 K€).

Les amortissements et provisions traduisent notamment l'usure annuelle du patrimoine.

3.3 Rapports financiers avec la Ville de Besançon

Le concessionnaire verse annuellement :

- une redevance de concession dite «R1». Pour l'année 2010, elle s'élève à 41 525 €, basée sur les deux éléments suivants :

- population totale : 121 012 habitants
- longueur totale du réseau : 348 288 mètres

- une redevance d'occupation du domaine public dite «RODP». Pour l'année 2010, elle s'élève à 11 159 €, basée sur la longueur totale du réseau.

soit une redevance totale de 52 684 €.

4. Les conditions d'exécution du service public

4.1 Le personnel

Il n'y a pas de décompte des effectifs sur Besançon, le personnel est recensé pour l'entité Franche-Comté Sud.

4.2 Les tarifs

Les différents tarifs sont fixés par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) au niveau national. Au 1^{er} juillet 2010, le tarif d'acheminement du distributeur GrDF a augmenté de + 0,76 % en application de l'arrêté du 31 mai 2010.

Les tarifs se décomposent en 4 tarifs d'acheminement, une option «tarif de proximité» et un catalogue de prestations.

4.3 Les installations

GRDF a réalisé des travaux d'extension, pour un montant global de 387 K€. Ils ont porté principalement pour 276 K€ sur l'extension de réseaux (686 m) et pour 86 K€ sur de nouveaux branchements.

GrDF a réalisé des travaux de renouvellement pour un montant global de 518 K€. Ils ont porté principalement sur le renouvellement de réseau (354 K€ pour 617 m) et sur le renouvellement des branchements collectifs et individuels (106 K€).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport relatif à l'exploitation du réseau de gaz par la Société GrDF, dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission de contrôle financier des sociétés liées à la Ville et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.